

une des soudures se déchire mettant à découvert, insérée dans sa graine comme dans un écriin, la larve ou la nymphe de l'*Apion*. Chez l'*Apion*, la tête de l'insecte, à ses divers états, est toujours dirigée vers le bas, c'est-à-dire vers le point d'attache de la graine. Chez *Bruchus*, par contre, elle est dans une position inverse, l'insecte parfait sortant du sommet de la graine par une ouverture plus ou moins circulaire.

M. CRÉVECEUR a pu constater, d'autre part, que la sortie de la gousse, aussi bien du Bruchide que de son parasite le *Sigalphus*, n'est possible que par la déhiscence du fruit. Si la déhiscence des gousses est empêchée, par exemple en les laissant sécher lentement dans un bocal à l'abri du soleil, les insectes éclos y demeurent prisonniers sans pouvoir s'échapper et finissent par y périr. Il a observé un phénomène analogue chez *Apion fuscirostre*. Mais chez cette espèce, les adultes sont même incapables, sans la déhiscence, de sortir de leurs logettes. Dès qu'on désopercule celles-ci en enlevant une des valves de la gousse, ils sortent immédiatement des graines qu'ils occupent et s'enfuient rapidement avec agilité. Ils meurent si la déhiscence n'est pas provoquée dans un temps raisonnable. Cette dépendance d'un phénomène purement botanique mérite, semble-t-il, d'être spécialement soulignée.

Une partie du matériel ayant fait l'objet de ces observations est exhibée. La détermination des deux Coléoptères a été obligeamment confirmée par M. FRENNET.

— M. CATELIN a eu la bonne fortune de s'emparer à Neerpede (Anderlecht), le 12 avril dernier, sous des détritux, de la ♀ d'*Anillus caecus* JACQ. DU VAL et confirme ainsi la présence en Belgique de ce curieux Carabique.

— M. LELEUP montre un lot de Coléoptères intéressants parmi lesquels *Thalassophilus longicornis* STRM, *Synechostictus elongatus* DEJ. et *Paederinus ruficollis* F., tous trois capturés à Belvaux (Wavreille) le 4-VII-1945.

— M. VAN HOEGAERDEN, de son côté, signale la trouvaille de *Tachyura bisulcata* NICOLAI (Col. Carab.), faite à Rodebeek (Woluwe-Saint-Lambert), le 15 juin 1945.

— Après avoir constaté que nos connaissances sur la répartition des Lucanides en Belgique offrent encore bien des lacunes, notamment pour ce qui est des Flandres, M. A. JANSSENS entretient l'Assemblée de la biologie des insectes indigènes de cette famille.

Il établit d'abord d'une manière formelle que, contrairement à ce

qui est généralement écrit, les larves de ces Coléoptères vivent normalement dans le bois dur et sain. Dans notre pays, les essences les plus attaquées sont le Chêne et le Frêne. Pour la ponte, la femelle fait un trou en terre au pied d'un arbre sain et dépose ses œufs dans les radicelles à la base des racines.

Cette communication soulève toute une série de remarques de la part de divers membres, et notamment de MM. CATELIN, LELEUP, VAN HOEGAERDEN, DE MEESTER et SEGERS, qui apportent au débat le fruit de leurs observations personnelles sur plusieurs espèces de Lucanides.

— Enfin M. FRENNET relate avoir assisté, en juin, dans une chambre d'hôtel, à Bauche (Evrehailles), à une éclosion massive de *Dermestes lardarius* L. dont les larves vivaient dans un nid d'Abeilles établi dans une cheminée désaffectée.

— La séance est levée à 16 h. 5.

## CONTRIBUTION

A LA CONNAISSANCE DES

# Coléoptères de Belgique

(V<sup>e</sup> NOTE) (1)

PAR

G. FAGEL

### Un Carabidae aveugle en Belgique :

*Anillus caecus* JACQ. DU VAL.

(*Carabidae-Anillini*)

Jusqu'à ce jour, aucun *Carabidae* endogé n'avait été capturé en Belgique et même de par la répartition géographique, aucune espèce ne semblait pouvoir y être prévue. Le 19 avril dernier, je capturai à Wemmel (N. de Bruxelles), un exemplaire ♂ d'un petit *Carabidae* testacé qu'à première vue je pris pour un *Tachys* immature. A l'examen ultérieur, je constatai avec stupéfaction qu'il était aveugle, et

(1) I. *Ann. Soc. Ent. Belg.* LXXIV, 1934; II. III, 1, cit. LXXVI, 1936; IV, 1, cit. LXXXI, 1945.

l'étude détaillée m'amena à l'identifier avec l'*Anillus caecus* JACO. DU VAL. Belg. nov. gen. et sp.

Le spécimen correspond parfaitement aux exemplaires du S. W. de la France figurant dans les collections du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Bruxelles.

Cet insecte fut trouvé en tamisant des détritits de battage de céréales et la terre noire sous-jacente, à une profondeur d'environ 15-20 cm. Après enquête, il est établi que les dits résidus provenaient d'un battage de froment local, effectué dans la commune même. L'hypothèse d'un spécimen importé accidentellement avec des céréales est donc à rejeter.

Les détritits étaient déposés dans un fossé peu profond, à la limite d'un petit bois et d'une prairie, sur terrain fort humide. De toute façon, cet insecte ne peut, ici, vivre profondément dans le sol, car le niveau moyen d'un ruisseau, le Maelbeek, distant de quelques mètres, est situé à un mètre environ de la surface du sol, et à proximité existe un étang dont le niveau est même légèrement supérieur.

**Description.** — Taille : 2-2,5 mm. Brun rougeâtre, subcylindrique, les téguments alutacés et couverts de petits poils raides et clairsemés.

Pas d'yeux, mandibules larges, dentées, surmontées de carènes saillantes, antennes longues et moniliformes. Pronotum cordiforme, transverse, les côtés largement arrondis en avant, sinués en arrière, crénelés avant les angles postérieurs qui sont bien marqués. Elytres subcylindriques, à épaules marquées et crénelées, l'apex entier, les bords suturaux soudés jusqu'à l'angle sutural, le disque avec quelques traces de rangées de points.

Pattes assez courtes, tibias antérieurs largement échancrés au bord interne, l'échancrure garnie d'une forte dent, les tarses antérieurs avec deux articles dilatés chez les ♂♂.

Les *Anillus* vivent habituellement sous les grosses pierres enfoncées dans l'argile sur terrains fissurés, schistes ou calcaires.

L'espèce était connue du S.-W. de la France et on en connaît deux captures en Touraine et Anjou.

Puisse cette capture attirer l'attention de nos chercheurs sur un domaine encore si peu exploré chez nous, celui de la faune terricole et ripicole profonde.

## Notes sur quelques *Dryopidae* (Col.)

DU CONGO BELGE

ET DESCRIPTION D'ESPÈCES NOUVELLES

PAR

JOSEPH DELÈVE

(Bruxelles)

### 1. *Helichus Collarti* n. sp.

♂. — Allongé, un peu plus de deux fois et demi plus long que large dans sa plus grande largeur, subparallèle, peu convexe ; noir, antennes et palpes roux, tibias et tarses d'un brun rougeâtre. Pubescence couchée très courte, serrée, d'un gris clair ; pubescence dressée brunâtre, longue et assez dense, dressée sur la tête et le pronotum, inclinée en arrière sur les élytres. Tête densément ponctuée, notamment sur le front ; points de la grosseur des facettes des yeux, séparés par un intervalle égal à leur diamètre ; yeux pubescents. Pronotum ponctué comme la tête, les points un peu moins espacés cependant ; une fois et demi plus large à la base qu'au sommet (1,52 mm : 1,04 mm.) et également une fois et demi plus large à la base que long (1,52 mm. : 1 mm.) ; angles antérieurs aigus, infléchis ; angles postérieurs presque droits ; côtés rebordés, légèrement sinués dans leur portion antérieure. Elytres sans trace de stries ; ponctuation moins serrée que sur le pronotum, surtout à partir du milieu ; trois fois et un cinquième plus longs que le pronotum (3,2 mm. : 1 mm.) ; une fois et deux tiers plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur (3,2 mm. : 1,8 mm.) et à peine plus larges à la base que le pronotum (1,6 mm. : 1,52 mm.). Face ventrale garnie d'une pubescence apprimée, courte, serrée, masquant le tégument et d'une pubescence formée de poils longs, inclinés en arrière. Ponctuation du prosternum peu profonde, à points séparés par des intervalles plus grands que leur diamètre ; saillie intercoxale non impressionnée, triangulaire, longuement atténuée. Abdomen alutacé, finement sur le premier arceau, légèrement